

TRIEU ÉCHO

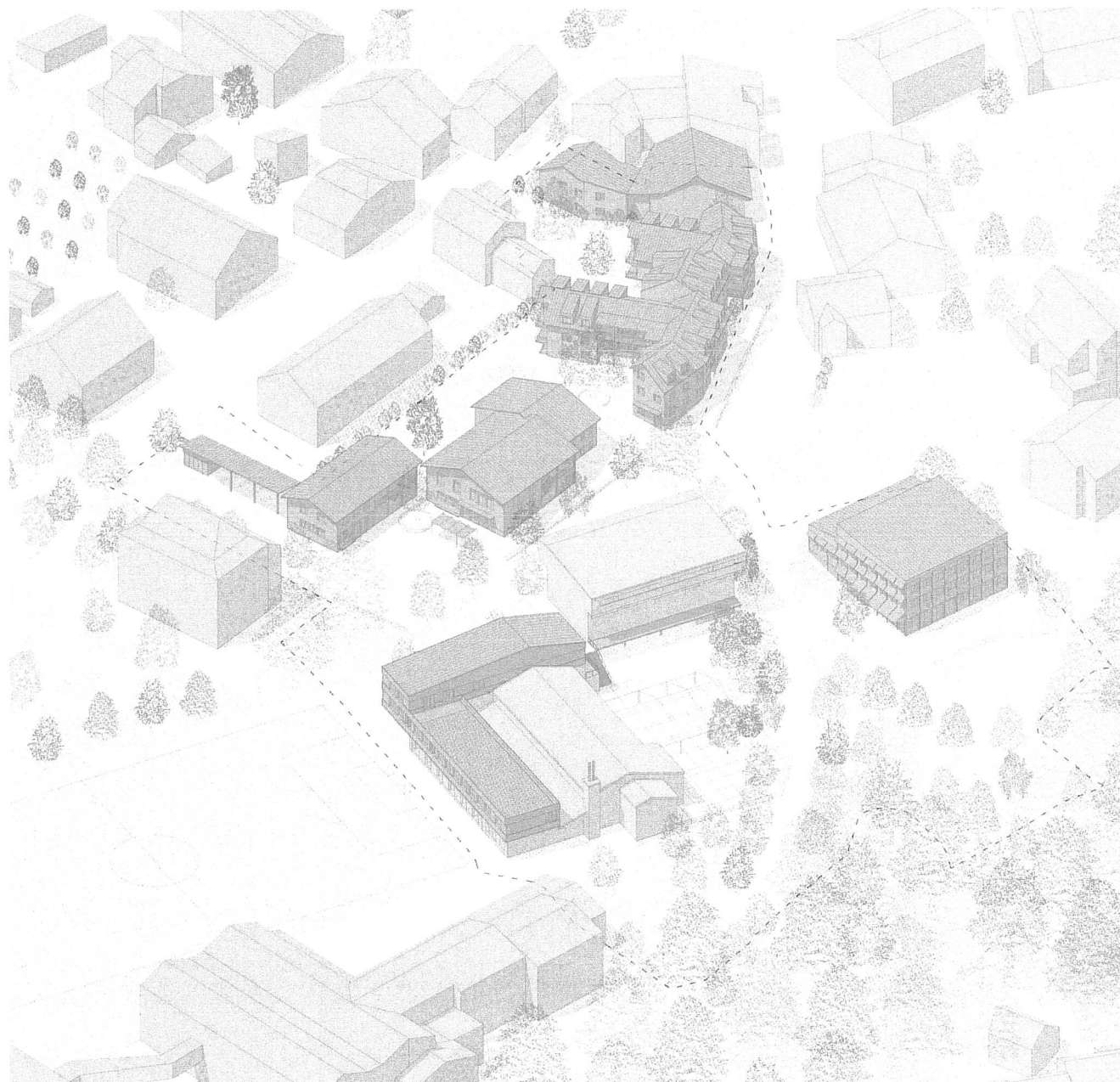
Bernard et Forestier + Energa + Jean Larivé

MEP Brégentenaz

Genolier

Présentation publique

13.05.2026



Un site au coeur du paysage

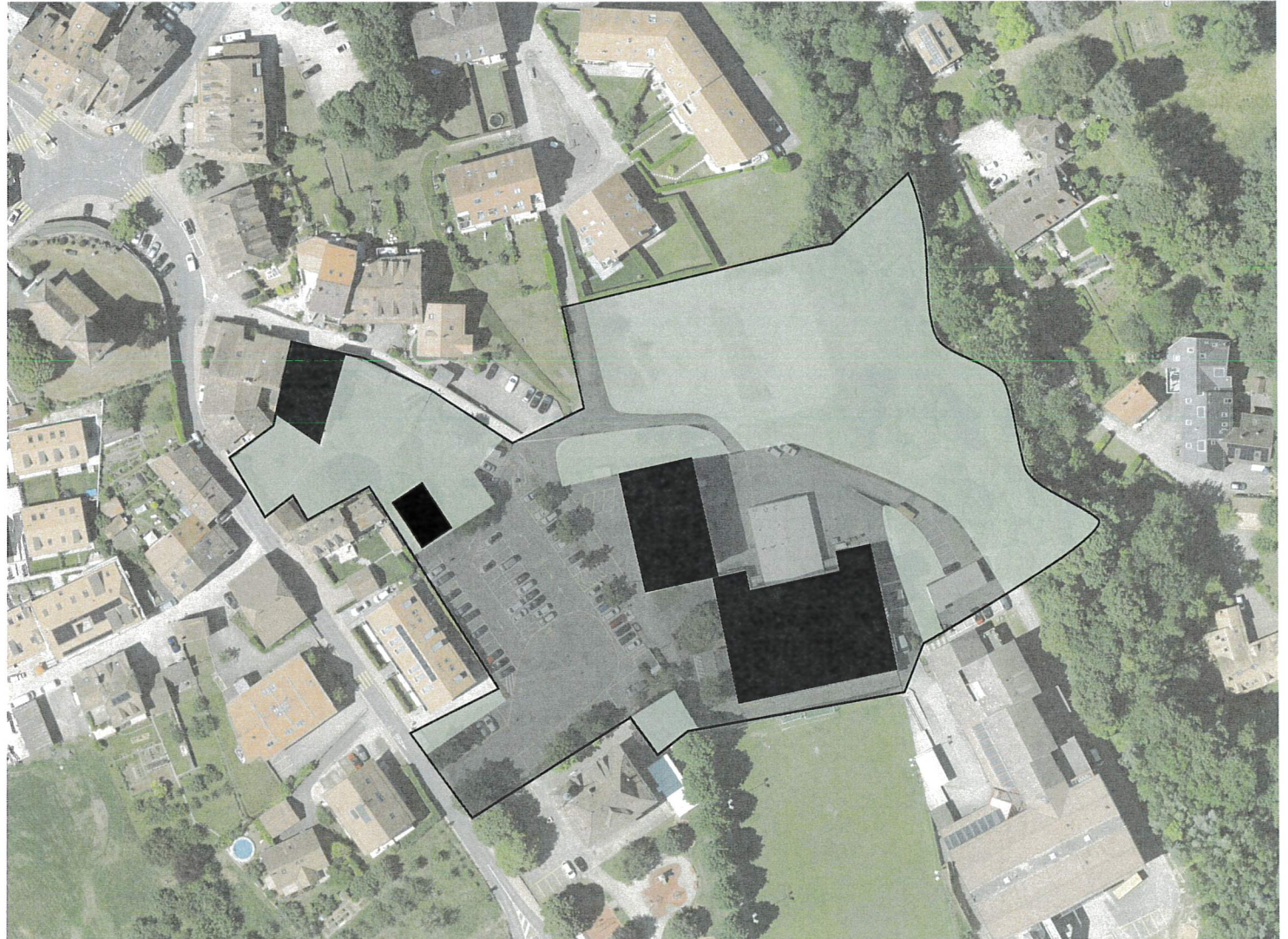
- Une relation privilégiée avec la nature et le grand paysage
- Une multitude de cadrage et de perspectives :
 - la plaine sportive, s'ouvre vers les Alpes
 - le parking actuel s'oriente plutôt vers les reliefs du Jura
- Un maillage paysager riche et diversifié
- Renforcer ce dialogue en s'appuyant sur ces entités paysagères existantes



Lecture sensible

17'000 m2 de site

- 44 % non construit et naturel
- 45 % imperméable
- 11 % bâti



Une nature très présente

- Un champ préservé
- Une invitation à aller se promener dans les bois



Une structure villageoise

- Un développement basé sur les rues
- Parcelle fine (10-17m)
- Contiguïté
- Seuil
- Petits bâtiments (SB 100-300m²)
- Logement + commerce



Village et campus

Deux logiques articulées

A la croisée de 2 tissus et 2 logiques urbaines :

- **Le village** : contiguïté, front de rue, jardin à l'arrière, bâti : S
- **Le campus** : bâtiments isolés, service, bâti : L

Projet

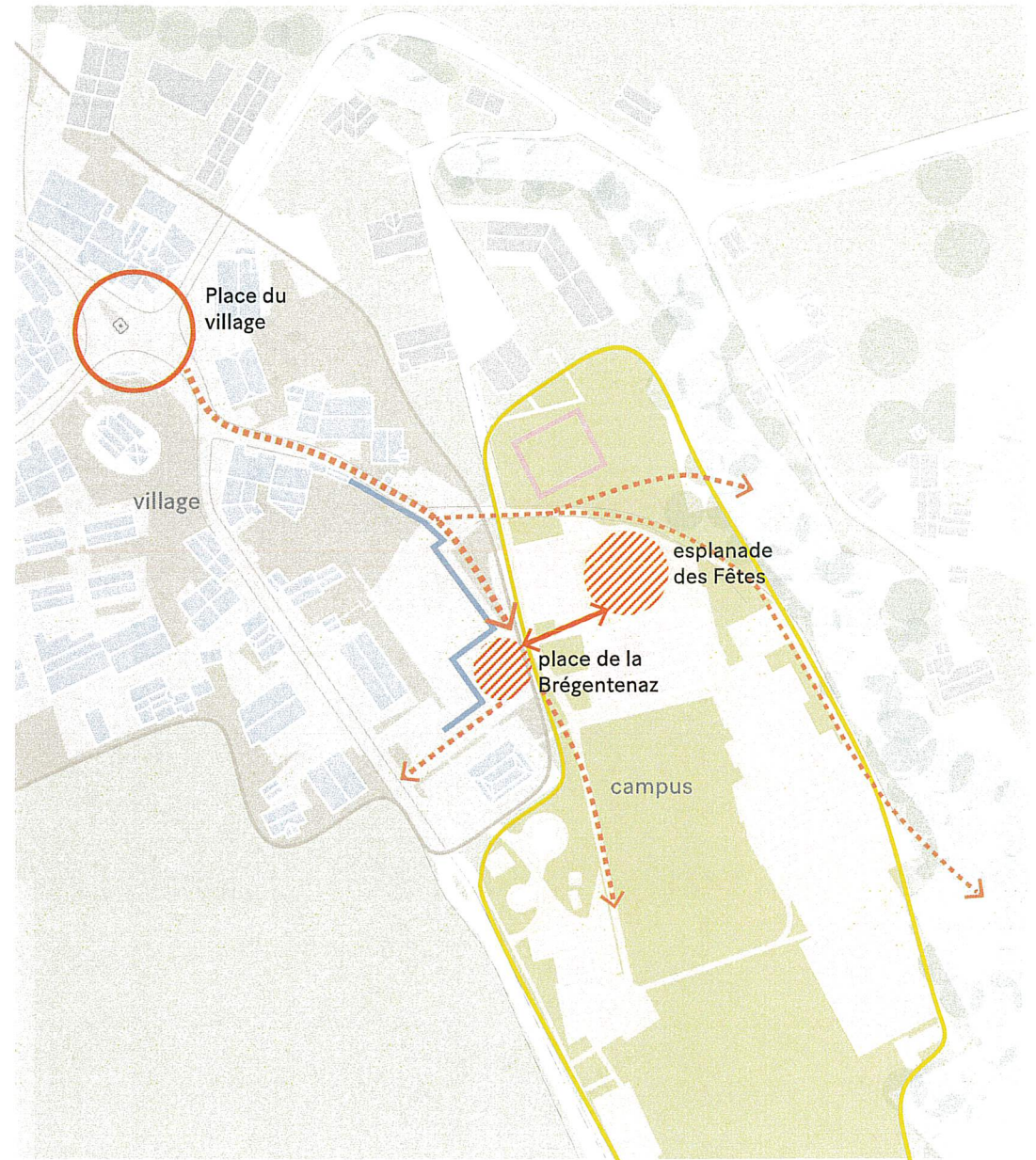
- Prolonger le front de rue
- Implanter un nouveau volume isolé

Deux places

- **Place de la Brégentenaz**, Une place haute à échelle villageoise
- **Esplanade des Fêtes**, Une place basse plus vaste pour les événements

Prolonger naturellement le village :

- Renforcer le réseau existant de chemins à petite et large échelle
- Tisser un lien entre les 2 niveaux du site
- Mettre en valeur le rapport à l'Oujon et son cordon boisé



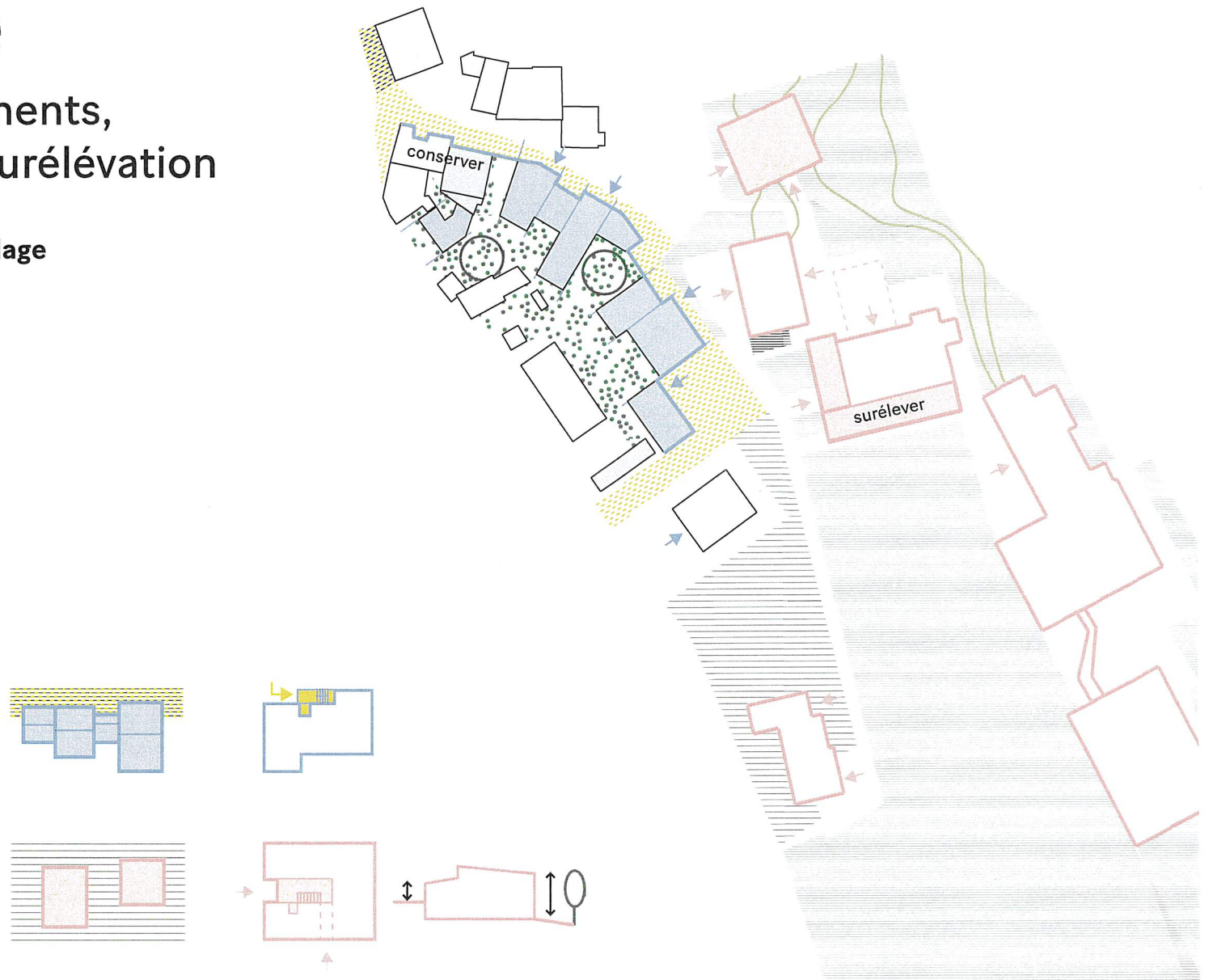
Forme bâtie

Une succession de bâtiments,
un volume isolé et une surélévation

Des volumes accolés **complètent le village**

Un volume isolé **intègre le campus**

L'école est **surélevée et assainie**



Un axe de mobilité douce majeur

Redonner la priorité aux piétons

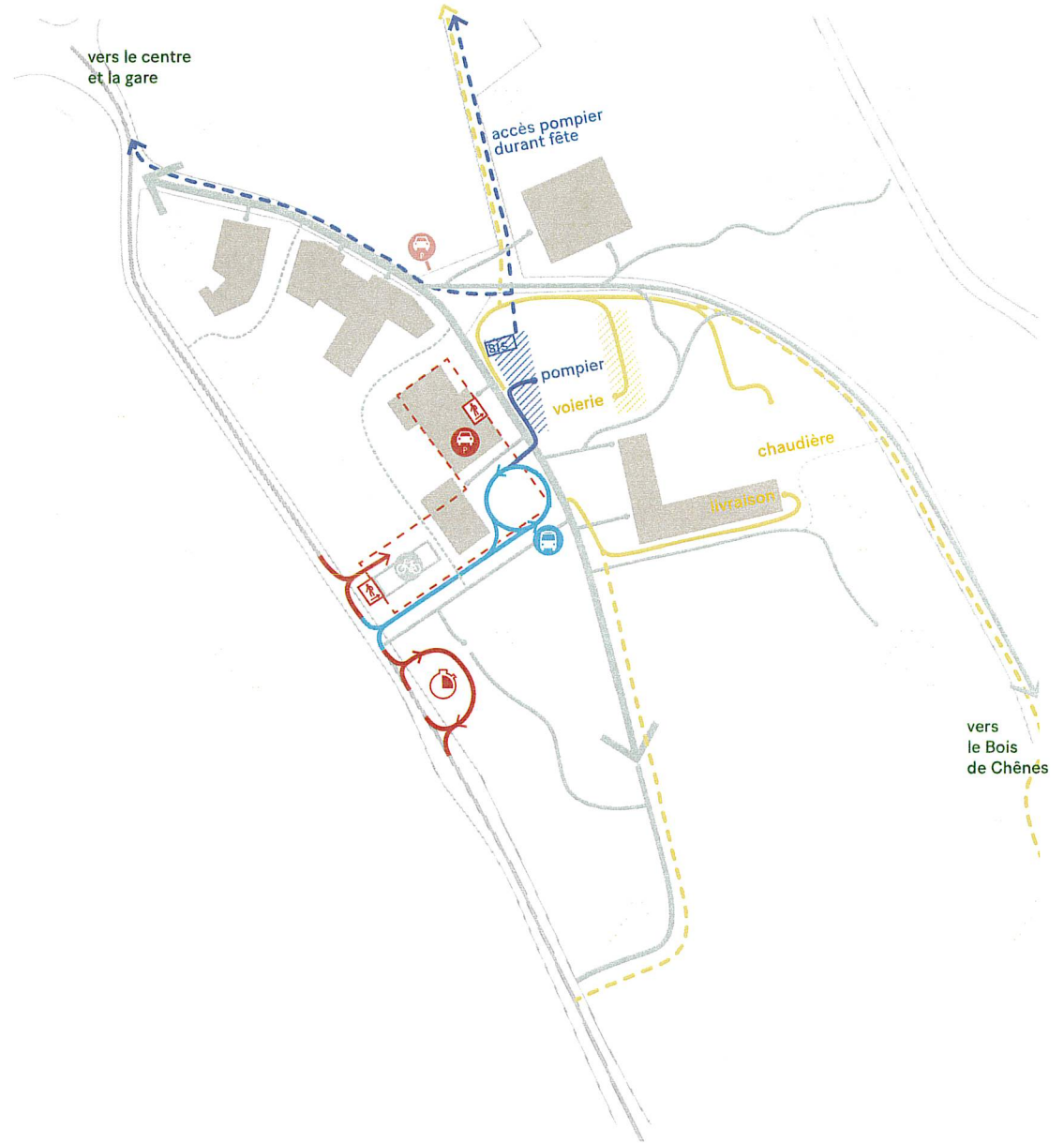
Mobilité douce

Bus scolaire

Pompiers

TIM

Livraison



Végétation et espace public

Un réseau de places, de rues et de jardins

Créer des transitions entre rez-de-chaussé et espace public

- **Espaces actifs** : place, esplanade et parvis d'entrée points de rassemblement
- **Espaces d'entrées et seuils villageois** : transition entre logement et rue
- **Rues aux flux mixtes**: cohabitation des circulations piétonnes et véhicules de services

Décliner les **espaces** :

- Encourager la convivialité
- Apporter différents degrés d'appropriation
- Permettre des continuums écologiques



2 Places

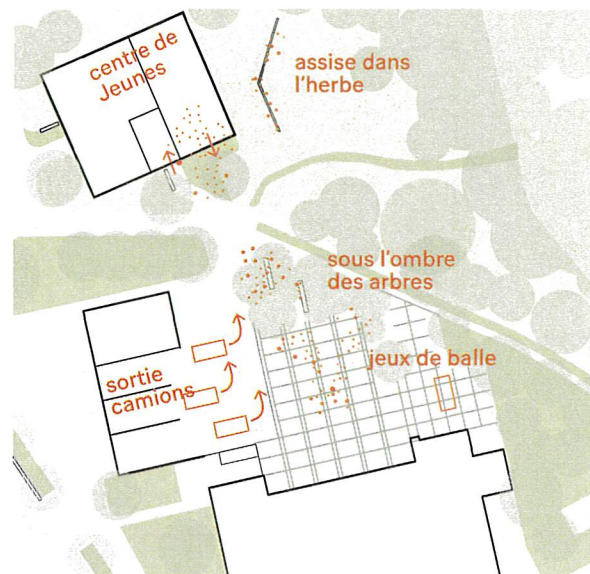
Scénarios d'usages

Caractères et ambiances différentes

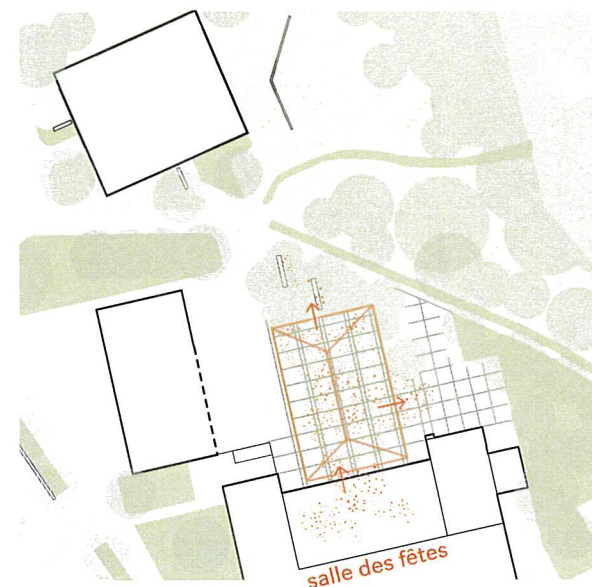
Flexibilité d'occupation et d'évolution

Aménagements sobres
favorisant des usages variés

- Esplanade des fêtes
pleine terre
un lien fort avec la forêt
- Place de la Brégentenaz
plus minérale
interface de transport,
place de jeux et espace de rencontre



La semaine



Lors d'une fête



La semaine



Le weekend

Une diversité végétale

Grâce à une gestion vertueuse des eaux pluviales au profit des arbres

Trois typologies arborées représentent dans le projet

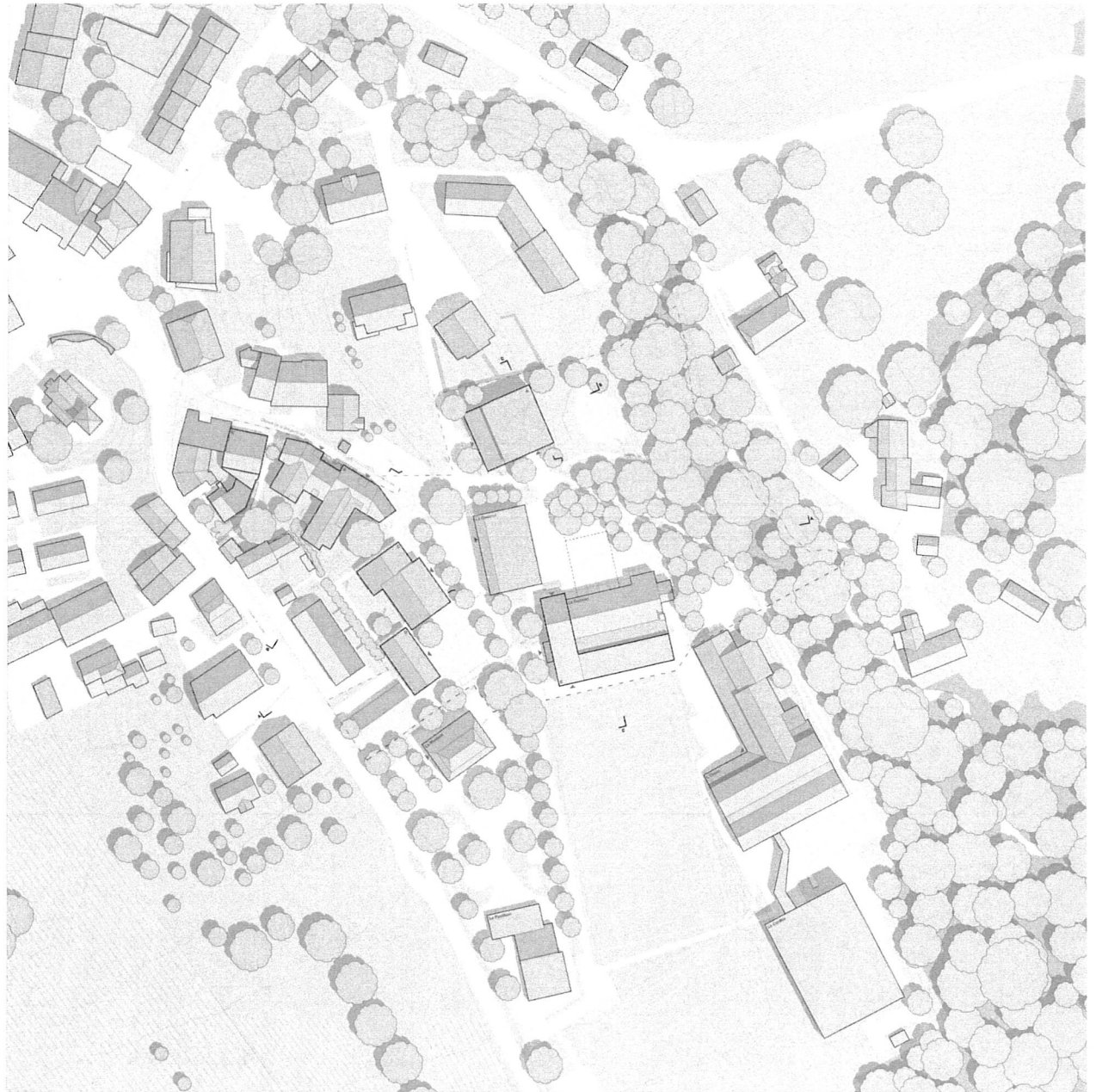
- **Arbres majeurs**
isolés, marqueurs, grand développement
- **Arbres d'alignement**
relie nord-sud, guident le cheminement
- **Arbres en bosquet**
irréguliers, moyen à grand développement, biodiversité

Maximiser la **pleine terre** et permettre aux eaux de s'infiltrer

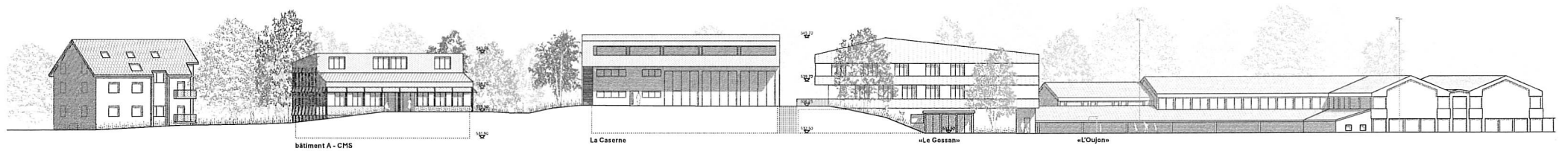


Une nouvelle ruralité

- Deux échelles
- Deux places
- S'inscrire dans la continuité
- Un projet flexible



campus





village



13 mai 2026



Phasage

5 bâtiments distincts
permet d'offrir **une flexibilité**

Chaque bâtiment ou secteur peut se
réaliser indépendamment

Un volume = 1 (2) affectation

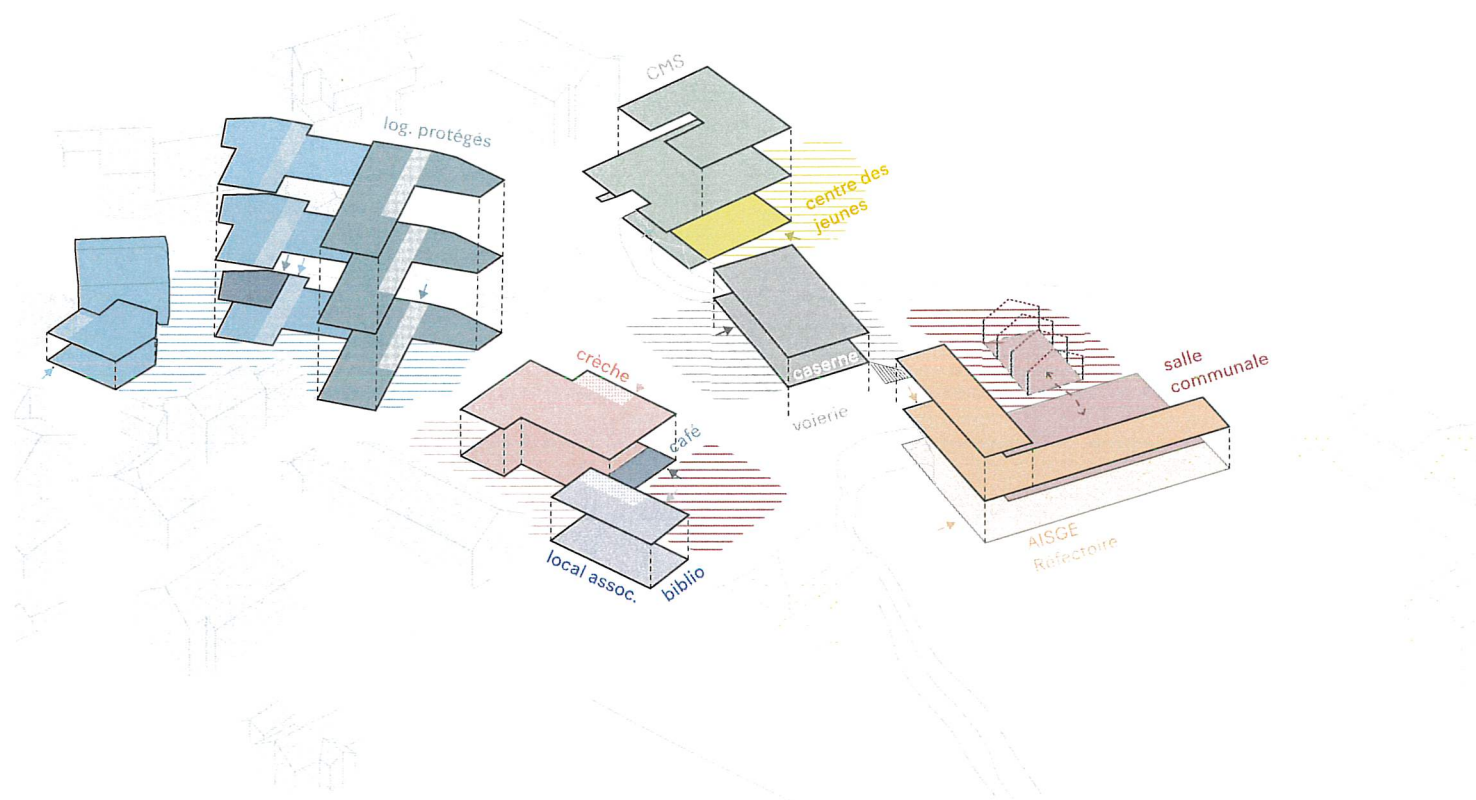
Les aménagements extérieurs
sont liés à «leurs bâtiments»
sauf l'esplanade des fêtes qui est
indépendante



Programme

Chaque programme trouve une place en lien avec le contexte :

- le logement et les commerces dans la zone village
- la crèche sur le chemin de l'école
- la bibliothèque, les locaux associatifs et le café sur la place
- le CMS et centre de Jeunes dans le nouveau bâtiment «campus» dans le pré
- l'AISGE en surélévation de la salle communale, à proximité des écoles
- La tente, conserve son emplacement actuel, en prolongation directe de la salle communale, sur l'esplanade des fêtes



Logements protégés totalement indépendants des logements «standard»

Place de la Brégentenaz

logement
commerces
crèche
centre jeunes
bibliothèque
CMS
AISGE



13 mai 2026



Esplanade des fêtes

- logement
- commerces
- crèche
- centre jeunes
- bibliothèque
- CMS
- AISGE



13 mai 2026

Merci

